

**Maître Yves GROSSO**

**Avocat**

46, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES EN UN LOT**

**D'UN APPARTEMENT DE TYPE 4 AU 4° ETAGE AVEC CAVE**

8, square Belsunce – Bâtiment C1  
13001 MARSEILLE

**MISE A PRIX : 20.000 EUROS**

**Visite unique organisée par Huissier de Justice,  
le Mardi 3 Septembre 2019 de 10 h 00 à 11 h 00**

**LA VENTE AURA LIEU LE JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019 à 9 h 30**

par-devant le Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de Marseille, siégeant à l'audience des Criées, au Palais Monthyon, Salle n° 2 Toussaint Borély, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE

En vertu d'un acte en date du 10/10/2018 publié au Service de la Publicité Foncière le 27/11/2018 délivré par Maître Patrick GALY, Huissier de Justice.

**A LA REQUETE DU :**

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER 6/8 SQUARE BELSUNCE, personne morale identifiée au Répertoire National des Entreprises sous le numéro 02150524300010, représenté par son syndic en exercice SAS CROSET, à l'enseigne «AJILL'IMMO», au capital de 100.000 euros dont le siège social est 21, rue Sylvabelle, 13006 MARSEILLE, identifiée au répertoire des entreprises sous le numéro SIREN 070 803 424, RCS Marseille, agissant poursuites

et diligences de son Président en exercice, demeurant en cette qualité au siège social, Ayant **Maître Jacques JANSOLIN**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, postulant près ledit Tribunal, en son cabinet sis - BP 50 - 68, rue Montgrand, 13006 MARSEILLE (Téléphone 04.91.55.57.75 - e-mail: courrier@jansolin.fr) qui se constitue et occupera au cours de la présente procédure et ses suites et au cabinet duquel domicile est spécialement élu, plaidant par Maître Yves GROSSO, Avocat au Barreau de Marseille 46, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE.

Il sera procédé à l'adjudication au plus offrant et dernier enchérisseur de :

**DESIGNATION DES BIENS :**

Sur la commune de MARSEILLE (13001)

(Bouches-du-Rhône), 8, square Belsunce, quartier Belsunce, cadastré 801 I 0003 « 6 square Belsunce » pour 11 a 25 ca,

**LOT NUMERO NEUF (9) :**

La propriété exclusive et particulière d'un appartement au quatrième étage à gauche du bâtiment Cl, de type 4 A portant le numéro huit (08), et les cent neuf/dix millièmes (109/10.000èmes) indivis des parties communes générales.

**LOT NUMERO QUARANTE-CINQ (45) :**

La propriété exclusive et particulière d'une cave sise au sous-sol du bâtiment Cl, catégorie B, portant le numéro sept (07), et les trois/dix millièmes (3/10.000èmes) indivis des parties communes générales.

Tels que ces biens sont désignés aux termes de l'état descriptif de division établi suivant acte reçu par Maître DURAND, lors notaire à Marseille, le 16 février 1962, dont une expédition a été publiée au service de la publicité foncière Marseille 1er le 19 mars 1962, volume 3364 n° 22, et du règlement de copropriété reçu aux minutes dudit notaire le 19 octobre 1962, dont une expédition a été publiée audit service le 21 décembre 1962, volume 3535 n° 6, modifié aux termes de l'acte dressé par Maître DURAND le 17 juin 1963, dont une expédition a été publiée audit service le 17 juillet 1963, volume 3673 n° 1, et l'acte dressé par Maître LAUGIER, lors notaire à Marseille, le 1<sup>er</sup> août 1973, dont une expédition a été publiée audit service le 27 septembre 1973 volume 849 n° 13.

La superficie totale du lot de l'appartement est de **104,60 m<sup>2</sup>** selon mesurage réalisé par Monsieur Olivier BELMESSIERI, Géomètre.

Le syndic de l'immeuble est SAS CROSET, à l'enseigne «AJILL'IMMO», 21, rue Sylvabelle, 13006 MARSEILLE.

Les biens en cours de rénovation pour l'appartement sont libres de toute occupation.

**MODALITES :**

Les enchères ne sont recevables que si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de Marseille qui devra détenir un chèque de banque de 3.000 € (pour une caution bancaire, le consulter) établi à l'ordre de Monsieur le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats de Marseille outre la garantie des frais prévisibles de vente.

**Pour tout renseignement :**

- Pour consulter le cahier des conditions de la vente, s'adresser à l'Accueil du Tribunal de Grande Instance de Marseille, Place Monthyon, 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée du Palais Monthyon, du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 13h30 à 16h30,  
- **Pour les renseignements complémentaires**, s'adresser au Cabinet de Maître Jacques JANSOLIN, Avocat, à l'adresse : **[courrier@jansolin.fr](mailto:courrier@jansolin.fr)** ou au Cabinet de Maître Yves GROSSO, Avocat, 46, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE.

Fait à Marseille, le 23 juillet 2019